Réf. Farde e-Assemblées : 2493453

N° OJ : **61**

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/11/2022

Objet : Culture et Tourisme.- Asbl "Association Belge des Athées".- Subsides : 2.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Association Belge des Athées" ;

Vu les crédits prévus aux articles 56110/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2022;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides de fonctionnement pour un montant total de 2.000,00 EUR à l'attention de l'asbl "Association Belge des Athées" réparti comme suit:
- 1.000,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2022;
- 1.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2022.

Annexes :